Bretagne 14-18

Association de recherches et d'études sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre.

Mars 2023 **Bulletin N° 104**

ISSN : 1240-5396



Essais de masques, 1918 – Fonds Bretagne 14-18

Sommaire

Page 2 : « Bavoche, classe 16 ».
Page 3 : Dans le chaos de la retraite allemande de novembre 1918.
Page 6 : Témoins.
Page 10 : Olivier Diraison-Seylor, du scandale à la gloire.
Page 13 : Août 1914 – Un épisode de la mobilisation à Saint-Pierre-et-Miquelon ou le retour précipité des terre-neuvas.
Page 18 : Bibliographie.
Page 19 : Extraits.

« Bavoche, classe 16 » par Francis CARCO

François Carcopino-Tusoli (Nouméa, 1886 – Paris, 1958), plus connu sous le nom d'écrivain de **Francis CARCO** fut un romancier populaire, celui des milieux interlopes de Paris et de sa vie nocturne. Il avait fréquenté ce monde des sombres quartiers et des établissements un peu louches de la capitale. Ils sont au centre de ses romans dont les plus célèbres sont *Jésus-la-Caille* (1914) et *L'homme traqué* (1922). Il fut l'ami de Colette et des écrivains combattants Jean Paulhan, Pierre Mac-Orlan, Roland Dorgelès ou Guillaume Apollinaire. Lui-même ne connut pas les épreuves de l'avant. Mobilisé comme intendant de la poste à Gray, il fut ensuite incorporé dans des unités de l'aviation, d'abord à Avord, près de Bourges, à Étampes puis à Longvic, dans la banlieue de Dijon. Il obtint son brevet de pilote, mais un accident à un genou ne lui permit pas de voler au combat. Cette expérience lui offrit le thème d'un roman, *Badigeon aviateur* (œuvre du Lt G***, pilote, préfacé par Jean Paulhan, Paris, L'Édition, 1917). Parmi ses autres œuvres se rapportant à la Grande Guerre, citons surtout *Les Innocents* (La Renaissance du Livre, 1916, 267 pages) qui suscita une polémique car les portraits de soldats et d'officiers qu'il y esquisse ne sont pas très flatteurs. Autre roman qui a pour cadre le conflit, *Les Malheurs de Fernande* (L'Édition, *1918, 229 pages).* Nous avons retrouvé un recueil de nouvelles *Au coin des rues (Le Livre* Moderne Illustré, 1930). Nous avons copié la nouvelle titrée « Bavoche, classe 16 » dédiée à Colette (pp. 75-79).

« …Il y eut un silence. Le train filait à toute vapeur, brûlant les gares, sifflant et glissant sans secousse sur les rails. La lanterne du plafond versait une lumière triste et ceux des cinq permissionnaires qui écoutaient le caporal, le « joyeux » et Bavoche, sentaient se réveiller parmi leurs souvenirs les terribles images de la guerre.

Ils en éprouvaient une torpeur étrange. Le caporal hocha la tête. Bavoche s'emplit la bouche de mie molle et blanche pour s'empêcher de parler, et le « joyeux lui-même sembla se recueillir.

Il dit pourtant, avec une basse férocité :

- Faut d'la prison pour être bon soldat. T'as compris ? Autrement … Réponds voir c'que t'as fait en Champagne. Eh ! bleusaille ! T'as eu l'taf.

-Voui, avoua courageusement Bavoche . *N'empêche …*

-N'empêche quoi ?

-T'as donc jamais eu peur ?

-Moi ! moi ! s'écria l'autre exaspéré

-Ecoute, fit Bavoche, avec la franchise de son âge. *On était à Tahure, l'reugiment. Bon. Et pis, des copains et moi, d'liaison. Alors, v'là l'attaque … T'sais. Nous, on risquait moins … on était couchés … On regardait … Y avait, tout découverts, des territoriaux qui f'saient eun' route pour passer l'artillerie, pendant qu'l'infanterie sortait par sections … J'pensais : « Si ça va comme ça jusqu'au bout, dis ? on est paré, nous autres. » J't'en fiche … Alors, tout d'un coup, on nous donne l'ordre à trois copains et pis moi de nous trotter dire au 2e bataillon de s'porter sur la gauche … Ah ! nom de nom ! l'frère, c'te suée ! … On part … Pan ! pan ! pan ! un potin ! et j'vois juste ed'vant moi, les trois copains qui sautent en l'air « Attention, que j'me raconte. » Mais, n'est-ce-pas ? Y avait l'ordre et j'm'occupe pus des copains. J'avance … Bon. L'piston à qui je transmets l'ordre, y me r'garde*

-T'as peur, qu'il m'fait …

- Mon capitaine …

- Tu diras au commandant, que m'rajoute l'piston, *que c'est bien. On y va … sur la gauche … On y va … On y va ! …T'as compris ?*

- Mon capitaine …

- Allons, rompez ! »

Fallait r'venir maint'nant. Ah ! bon sang d'bon sang … qué méquier ! … Et me v'là que j'les mets, que j'me carapate porter la réponse du piston au vieux … Mais, en route, moi … n'est-ce pas ? Faut-il point que j'm'embrouille et que j'me trouve pus savoir si l'autre a dit qu'il s'portait sur la gauche ou ben sur la droite ? Malheur ! J'étais frais … J'osais pas rappliquer ed'vant l'vieux …

-Alors ? interrogea le « joyeux » qui jubilait.

-Oh ! C'est bien simple émit Bavroche, posément. *J'ai fini tout d'même par arriver.*

-Et l'commandant ?

-L'commandant ? Vrai …Ben, l'commandant, y en avait pus … L'était en miettes … le commandant !

Et Bavoche conclut avec un flegme de vieux soldat :

-Autrement, j'y coupais pas d'mes quinze jours de taule. »

Dans le chaos de la retraite allemande de novembre 1918

(traduction du texte allemand par Hermann Plote)

Notre ami **Hermann Plote**, avant de nous quitter, nous avait confié une bonne part de ses archives numérisées. Dans ce très riche fonds figurent trois traductions complètes, annotées et prêtes à la publication, de témoignages de combattants allemands. Un dépôt légal est envisagé pour que cet énorme travail ne se perde pas.
Nous publions ici un extrait du témoignage d'un jeune officier allemand nommé Luehrs qui, enrôlé en septembre 1916, combattait au sein du I.R. 76 de Hambourg. Ce passage de son journal décrit le désarroi dans lequel se trouvait l'armée allemande avant l'armistice et dans les jours qui suivirent. Le témoin ne cache rien du chaos qui régna alors dans les troupes ex-impériales

« À Limal où nous arrivons le 9 novembre, les rues sont sujettes à une étrange excitation. Une automobile postale passe en pétaradant ; sur ses côtés le mot "impériale" a été barré. Une autre est dotée d'un drapeau rouge. Partout on voit des groupes de soldats et d'habitants discuter entre eux : la révolution a éclaté en Allemagne et l'empereur Guillaume II se serait retiré ! Au début, cette nouvelle paraît incroyable. Un peu plus tard, celle qui annonce une émeute dans le port de guerre de Kiel et sa propagation vers notre ville de Hambourg nous laisse déjà presque de marbre. Cela pourrait paraître étonnant, mais nous avons simplement trop à faire à présent.

Il s'y ajoute encore un élément qui fait apparaître tout ce ménage sous une nouvelle lumière: Les négociations pour un armistice ont débuté ! Sous l'impression franchement déprimante des conditions draconiennes exigées pour obtenir un tel accord, le front commence à se désagréger. Ces Messieurs de l'étape qui ont passé leur temps, pendant toutes ces années de guerre, bien tranquillement dans leurs quartiers bien chauffés où rien ne leur a fait défaut, sont maintenant les premiers à prendre le large en direction de la patrie, à un moment où il importerait tant d'organiser un retour rapide vers celle-ci de l'ensemble de nos forces armées, dans les meilleures conditions possibles. Mais pendant toute cette guerre, ils n'ont pensé qu'à eux-mêmes - pourquoi agiraient-ils donc maintenant de façon différente ?

Les informations volontairement faussées qui se répandent au cours du premier jour de la révolution, tendent à vouloir convaincre nos soldats que, chez nos adversaires occidentaux, l'Internationale rouge aurait également pris le dessus. C'est pourquoi, au début, nous saluons encore les couleurs belges affichées partout, comme le signe avant-coureur d'une nouvelle liberté des peuples et d'une entente entre eux. Mais très vite, nous devons admettre que cette image idéaliste d'un monde nouveau n'est qu'une tromperie. Nos adversaires ne sont point désireux d'atténuer en quoi que ce soit leurs conditions d'armistice et personne ne pense chez eux à un bouleversement de fond. Ainsi, les Belges sont toujours dominés par la même haine aveugle à notre encontre qu'auparavant.

Dans tout le chaos de ces journées si excitantes, l'esprit qui prévaut dans notre régiment, reste dominé par la fierté d'être une troupe de combattants qui se place de façon ostentatoire en opposition

foncière vis-à-vis des hommes d'étape totalement désorganisés. Chez nous, chacun fait encore son possible pour soutenir ses supérieurs dans leur volonté de conserver une discipline à tout prix. Certes, chacun est bien forcé à présent de s'adapter à la nouvelle situation et il est tenu à se subordonner à elle par la force des événements. Mais pour l'instant, la conviction qui repose sur la devise « *Nous sommes des soldats allemands !* » prévaut toujours, et aussi celle qui dit : « *Notre discipline restera l'ultime facteur de la puissance du Reich allemand:! Si nous ne conservons plus notre discipline, tout sera perdu !* » Seule une unité de front disciplinée parviendra encore ici à tenir les Belges à peu près à distance et elle empêche aussi nos camarades de l'étape de s'adonner aux excès les plus grossiers.

Certes, on peut comprendre qu'au terme de plusieurs années sans aucun doute difficiles pour eux, les Belges éprouvent maintenant une joie vive pour la victoire enfin remportée par les Alliés. Mais la manière si provoquante avec laquelle ils manifestent cette joie, tous les drapeaux anglais, français, italiens et américains déjà dans les rues, puis les cocardes épinglées aux chapeaux et aux vêtements, le langage prétentieux de leurs journaux qui ne nous désignent plus que par le terme de *boche* (car les conseils de soldats révolutionnaires allemands leur ont concédé immédiatement la liberté de la presse), tout cela ne témoigne pas spécialement d'un niveau culturel élevé de ces gens.

Mais le pire des spectacles est toujours fourni par notre étape. Immédiatement après la proclamation de la République, des drapeaux et des insignes rouges ont fait leur apparition partout parmi ces hommes. Aucun camion n'est trop sale pour qu'on n'y accroche pas un drapeau rouge, le tout accompagné par les railleries et le sarcasme des Belges qui observent cela. Que chez nous, en Allemagne, chacun puisse porter encore ce qu'il veut, soit ! Mais, ici, il importe toujours de garder intact l'honneur de l'Allemagne jusqu'à l'ultime instant de notre présence. Ce sentiment semble bien être ressenti par bon nombre de nos hommes qui agissent en conséquence, spontanément et souvent même contre la volonté de leurs chefs car ils considèrent, à juste titre, un tel comportement comme un signe de relâchement de la discipline. Ainsi nos hommes se mettent-ils à arracher les drapeaux et fanions des automobiles et ils obligent ceux de l'étape à se débarrasser de leurs insignes rouges, souvent en y employant la force.

De temps à autre, on passe près d'une automobile abandonnée par son équipage en bordure du chemin, le moteur démoli. Ainsi les signes d'une retraite générale se multiplient. Dans toutes les gares, on voit les restes de ce qu'avaient contenu les trains transportant des vivres ou des vêtements. Ces biens ont souvent été éparpillés le long des voies, sur des kilomètres entiers. On ressentit tout particulièrement la désagrégation *de facto* des colonnes de boulangerie de campagne. Aussi la fourniture du pain connaît-elle bientôt de grosses difficultés, pour cesser finalement tout à fait. On distribue alors des biscottes, puis même au matin une soupe chaude. Finalement nous créons notre propre boulangerie qui réquisitionne de la farine ou la reçoit dans les magasins tant que ceux-ci existent et fonctionnent encore. En effet, dans leur grande majorité, les boulangers oublieux de leur devoir sont-ils allés jusqu'à vendre la matière première aux Belges. Finalement et après quelques essais peu concluants, nous parvenons à faire cuire un pain tout à fait acceptable.

Le 16 novembre nous arrivons à Angleur, un faubourg de Liège. La localité est décorée d'une profusion de drapeaux alliés et chaque citoyen belge porte un bout de tissu bigarré dans la boutonnière. Par endroits, on remarque également la présence de drapeaux rouges : ce sont là des manifestations d'ouvriers. On nous informe sur place d'une intendance située à une bonne demi-heure plus en amont sur la Meuse et qui devrait nous distribuer des pièces d'habillement. C'est très important pour nos hommes dont les uniformes sont en lambeaux.

Mais la situation dans et autour de Liège est devenue telle qu'on ne peut plus guère compter sur une distribution organisée de quoi que ce soit. Certes, à notre arrivée à midi dans Angleur, nous éprouvons encore une satisfaction bien affichée de passer, au pas cadencé, devant une horde de soldats occupés à piller un train. Malgré ce spectacle attristant, nous gardons l'espoir de percevoir encore quelque chose à l'intendance en question. Le magasin d'habillement se compose de plusieurs tentes

placées très près du rivage de la Meuse où est ancrée une péniche. Les tentes ont déjà été vidées de leur contenu et un attroupement de plusieurs centaines de personnes, où l'on voit un mélange de civils belges et de soldats allemands, s'en prend également à la péniche.

Ceux qui ont fait une bonne prise, tentent de s'esquiver, souvent poursuivis par ceux qui se sentent dupés. Devant une petite gare voisine, s'est déjà développé un commerce animé avec les civils. Les Belges y sont venus avec des voitures hippomobiles et ils achètent les biens militaires par caisses entières : chaque pantalon pour 1,50 marks, chaque paire de bottes pour 2 marks. Il serait de la pure folie de vouloir s'aventurer au milieu de cette foule ignorante de toute discipline, afin d'y récupérer les habits nécessaires pour doter un bataillon entier.

Pendant que j'attends, sur mon cheval notre officier payeur qui doit m'accompagner avec une escorte de quelques hommes, on voit soudain une barcasse armée d'une mitrailleuse, s'approcher de la péniche : « *Ordre du Conseil des Soldats de Liège : Vous quittez le bateau dans les cinq minutes, sinon on tire !* » L'appel est accueilli par des hurlements. Tout le monde en rit et se répand en invectives, mais poursuit le pillage jusqu'à ce que, cinq minutes plus tard, deux mitrailleuses ouvrent le feu depuis l'autre rive de la Meuse.

C'est alors la fuite éperdue des pillards, accompagnée par de terribles jurons. Quelques-uns de ces gens semblent avoir été touchés par le tir car ils gisent au sol. Puis la barcasse arrive lentement et ses occupants montent sur la péniche. Mais, avant d'avoir pu y mettre en position leur mitrailleuse, les arrivants sont surpris par une contre-attaque menée par la foule en colère, mouvement qui sera couronné de succès. Avec beaucoup de difficultés, la barcasse parvient à se sauver. Puis le pillage reprend gaillardement, sans se laisser influencer par le tir qui reprend depuis la rive opposée. Il n'y a donc plus rien à faire ici pour nous.

Notre officier payeur qui arrive sur place bien après moi, n'a rien pu obtenir non plus. En attendant, le *Conseil des Soldats* fait tirer les autres péniches jusqu'au milieu de la rivière de sorte qu'ils deviennent inaccessibles à la foule. Après de longues négociations, il accepte de nous remettre les pièces d'habillement réclamées, pourvu que notre officier payeur puisse en garantir leur transfert dans les règles. Finalement nous parvenons même à placer un cordon de sécurité autour du lieu d'escale. Mais chaque fois que la péniche tente d'accoster, la foule rompt cette chaîne trop ténue et tente de reprendre son pillage. Finalement, au crépuscule, nous devons renoncer à parvenir à nos fins.

Ce qui semble particulièrement évident dans Angleur, c'est la brusque chute des prix pour les vivres et les articles de toute nature. L'armistice conclu ainsi que la perspective d'importations prochaines, soit par une levée du blocus, soit par une occupation du pays par les troupes de l'Entente, a dû faire naître de grosses craintes parmi les usuriers et les accapareurs, de sorte qu'ils ont perdu la tête et toute leur sage prudence en proposant alors de tout vendre à des prix incroyablement bas. Cela nous fait regretter encore davantage qu'il ne nous reste plus aucune possibilité d'emporter quoi que ce soit.

À partir de Liège, nous suivons le cours de la Vestre vers l'est, en passant par une magnifique vallée qui nous conduit jusqu'à Verviers. Le 18 novembre au matin, nous traversons cette ville où le chauvinisme belge atteint un nouveau paroxysme: Partout ce mélange des couleurs nationales d'un bien piètre goût (où ont-ils donc pu trouver, en si peu de temps, tous ces tissus ?) ainsi que les gros panneaux portant des inscriptions à la fois si ordinaires et incroyablement fausses.

Puis c'est la petite ville de Limbourg peuplée en grande partie de Flamands et d'habitants de souche allemande. Bien entendu, un drapeau national est fixé au clocher de l'église d'où il pend inerte dans l'air chargé de pluie. Puis nous montons en altitude par une succession de lacets, et l'air devient sensiblement plus froid. Disséminés d'abord, puis de plus en plus denses, des flocons de neige commencent à tomber : c'est la première neige d'un autre hiver qui s'annonce. Les arbres qui jalonnent les deux bords de la route, ainsi que les champs dénudés prennent bientôt une couleur blanche tandis que la route tant piétinée se transforme en un filet d'eau sale. Et cette route nous

paraît interminable. Tout le monde regarde droit devant soi. Les musiciens commencent à frotter leurs mains engourdis. Puis on voit quelques maisons surgir de l'écran neigeux et brumeux ; l'une d'elles est surmontée d'un drapeau belge. Ce sont les bâtiments douaniers. On pousse des "*hourrah*" à la vue du premier drapeau allemand qui marque la frontière. Notre musique régimentaire se met alors à jouer le *Deutschland über alles*.

Personne ne parvient plus à retenir ses larmes : *Ô chère patrie tant aimée !* Nous sentons monter en nous un sentiment de bonheur immense d'être ainsi parvenus à rentrer indemnes et de pouvoir désormais participer à la reconstruction, pour un futur meilleur de notre pays. Il n'y aura aucun arrêt à la frontière. Et déjà les clochers d'Eupen nous saluent. Sur les côtés, on aperçoit les premiers indices certifiant qu'on se trouve effectivement en Allemagne : un restaurant, une boîte à lettres aux couleurs qui nous sont familières, une interdiction d'emprunter tel chemin, ce sont là des signes tant persiflés autrefois, dans des temps meilleurs. Mais maintenant, ils deviennent les emblèmes annonciateurs de notre patrie, de cette belle patrie ! »



Novembre 1918, retraite allemande en Belgique – Fonds Nicolas Mignon

Témoins

*Nous poursuivons notre « collaboration » avec l'*Anthologie des Écrivains morts à la guerre *avec la présentation de deux de ces auteurs qui furent emportés dans leur jeunesse dans le tourbillon du conflit.*

Le premier de ces écrivains est un Américain. **Paul Pavelka** est né à New York le 26 octobre 1890. Il vécut de façon aventureuse dès ses 14 ans. Touche-à-tout et risque-tout, il fut successivement cow-boy, chercheur d'or, marin … La guerre se présenta à lui comme une nouvelle expérience : il s'engagea volontairement, dès novembre 1914 dans la Légion étrangère (second régiment de marche du 1er étranger) après avoir tenté sa chance dans les rangs d'une mystérieuse et éphémère armée de la République de Counani[1]. Il participe

[1] Sur la République de Counani voir Oddon Abbal, *Un rêve oublié entre Guyane et Brésil, La République de Counani*, La Réunion, Ibis Rouge éditions, 2016, 112 pages.

à la bataille d'Artois de mai-juin 1915. Le 9 mai, lors de la première attaque, il panse la blessure à la cuisse de son ami Kiffin Rockwell. Il est à son tour blessé à la jambe gauche par un coup de baïonnette allemande, le 16 juin 1915, lors de l'assaut sur la cote 119. Guéri, il rejoint son régiment et, avec lui, participe aux combats de l'offensive de septembre 1915 en Champagne, notamment le 28 septembre. En décembre 1915, il demande à passer dans l'aviation : il y est accepté. Après une période d'entraînement, en juillet 1916, il rejoint, comme pilote, les rangs de l'escadrille Lafayette. Lors d'un vol, il échappe de justesse à la mort lors de l'embrasement de son appareil qu'il parvient à poser à temps. En décembre 1916, toujours en quête de nouvelles aventures, il demande à intégrer les escadrilles de l'armée d'Orient (3e groupe d'aviation, escadrille N 50). Il y est le seul Américain. La mort de cet audacieux l'aurait beaucoup déçu puisqu'il se fit écraser par son cheval, le 11 novembre 1918, à Salonique. Son corps a été ramené au mémorial de l'escadrille Lafayette à Marnes-la-Coquette où ont été rassemblés les restes de 68 combattants ayant appartenu à cette prestigieuse unité ; il y repose dans la crypte.
Paul Pavelka n'a laissé comme écrits qu'un copieux ensemble de lettres et d'articles parus dans de nombreux journaux américains. Celle qui est insérée dans l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre* était adressée, depuis l'hôpital où il avait été admis après sa blessure à la jambe, à son ami Kiffin Rockwell qui était lui-même en traitement pour soigner sa blessure reçue le 9 mai 1915, blessure que Paul Pavelka avait pansée sur le champ de bataille. Kiffin Rockwell passa aussi dans l'aviation. Il fut un des premiers pilotes de l'escadrille Lafayette. Il fut tué en combat aérien le 23 septembre 1916. Son corps repose dans la tombe 44 du carré militaire du cimetière communal de Luxeuil-les-Bains. Il figure aussi dans l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre* (tome II, pp. 741-746). Les noms de Paul Pavelka et de Kiffin Rockwell sont gravés au Panthéon.

(Lettre à Kiffin Rockwell, publiée par le *New York Evening Sun* - Juillet 1915 – Traduite par Claude Simard)(*Anthologie des écrivains morts à la guerre,* Amiens, Malfère, 1924, Tome II, pp.734-738)

« Hôpital auxiliaire n°3, Nogent-le-Rotrou
20 juin 1915

Mon cher Kiffin,

Ayant fini par trouver un lit dans cet hôpital, et me trouvant de loisir, je vous écris pour vous faire connaître les épreuves que je viens de traverser depuis le début des opérations du 16.

L'attaque eut lieu le 16 à midi. Elle était menée par la division marocaine, comme le 9 mai. Le Bataillon B partit le premier de notre secteur, face à un feu terrible de mitrailleuses, de balles et de shrapnells. La seule chose que nous pouvions faire était de parcourir le terrain aussi vite que possible ; ce que faisant, nous arrivâmes à la première ligne des tranchées boches pour constater qu'ils s'étaient repliés dans la seconde ligne.

Nous prîmes là un bref repos, en nous ralliant, car beaucoup de nos camarades étaient tombés en route. Les Grecs qui nous suivaient, vinrent bientôt se précipiter et s'empiler dans les tranchées où nous étions. Dès lors, tout se trouvait confondu car il y avait 2 bataillons B et C dans l'étroit espace d'environ trois cents mètres.

Le nouveau mouvement fut plus difficile. Les Allemands entretenaient un feu nourri de fusils et d'artillerie, pour empêcher les troupes de réserve de venir nous renforcer. Néanmoins, nous bondîmes hors des tranchées et nous élançâmes d'une allure endiablée vers le numéro deux. C'est alors que je fus séparé de ma compagnie et je restais seul avec Nemorin. Lui, reçut bientôt une balle dans le côté. Je l'étendis au fond d'un trou de marmite puis je poursuivis mon chemin. Combien de fois je fus cependant obligé de m'étendre, je ne saurais le dire ; mais enfin je réussis à atteindre cette chère seconde ligne allemande. Dites, Rocks, vous pensez bien qu'une surprise m'y attendait. Comme j'arrivais au bord de la tranchée, je reconnus la casquette grise des Bavarois et, presqu'en même temps,

je ressentis une douleur violente à la jambe gauche. J'étais touché. Je tombais juste devant la tranchée. Une mêlée s'engageait avec force cris et hourrahs : tirailleurs, zouaves et la Légion se jetaient sur eux. Ce fut tôt fait : les Allemands abandonnèrent leurs tranchées et se sauvèrent à toutes jambes vers leur arrière, sans armes et sans rien qui les retint. Quant à moi, j'entrai dans la tranchée et les autres poussèrent plus loin. Le sang coulait à flot de ma blessure, je me fis un premier pansement.



Tandis que je demeurais là, je vis revenir nombre de blessés et nombre aussi de prisonniers. Je regardai hors de la tranchée et j'aperçus les nôtres qui gravissaient lentement la cote 119, laquelle se dressait devant moi. Il était d'ailleurs aisé de les distinguer car nous avions tous un morceau de toile blanche cousu sur le dos et nous étions partis sans sac.

Je me dirigeai par mes propres moyens vers notre seconde ligne et je gagnai le poste de secours où je trouvai un camion qui m'emmena à Camblin-l'Abbé. Là je rencontrai Larsen qui avait la mâchoire emportée par un coup de fusil ; Zannis, le Turc, la hanche déchirée par un éclat d'obus ; et bien d'autres de notre compagnie. J'appris que le capitaine était tué et que Kelly et Smith étaient blessés. Mais jusqu'où cela est-il vrai, je ne sais pas.

Allons, vieux, courage ! Et guérissez aussi, afin que nous allions leur rendre la monnaie de leur pièce. Je ferai quant à moi de mon mieux pour ne pas mourir dans les tranchées. »

Le sergent pilote Paul Pavelka – Site « Les Américains et l'escadrille La Fayette »

Paul FIOLLE est né au Pertuis (Vaucluse) le 25 mai 1887. Il suit le chemin professionnel emprunté par son frère aîné Jean (1884-1955) et il devient médecin. Les deux frères étaient très liés et, épris de littérature, ils rédigèrent et publièrent de concert trois romans avant la guerre. Ils furent mobilisés tous les deux dans les services sanitaires.

Depuis le 4 octobre 1914 Paul Fiolle était médecin aide-major au sein du 8e Régiment d'Infanterie Coloniale. Dès le 12 octobre, il est cité à l'ordre de l'Armée ; il sera de nouveau cité à l'ordre de l'Armée le 19 février 1915, à l'ordre du Corps d'armée le 1er avril 1915, à l'ordre de la Division le 12 octobre 1915. Nous citerons son ultime citation, à titre posthume qui accompagna l'attribution de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par décret du 17 avril 1920 : « *Désigné d'office pour servir dans un hôpital à l'intérieur, était revenu presqu'aussitôt à son régiment sur sa demande instante, avait tenu à partir avec la vague d'assaut, a été tué par une mitrailleuse au moment où il pansait un blessé. Son rare courage, son dévouement absolu, son réel ascendant sur les hommes, lui avaient valu depuis le début des hostilités quatre citations, dont deux à l'ordre de l'Armée.* »

Sa disparition éprouva durement son frère Jean qui, au moment de la mort de Paul, opérait dans une ambulance toute proche. Jean mena ensuite une brillante carrière de chirurgien. Une école et une rue de Marseille portent son nom.

Si le nom de Paul Fiolle fut associé à celui de son frère comme auteurs de trois romans, il apparaît seul en titre d'un livre posthume, *La Marsouille* (Payot, 1917), qui reprend les souvenirs de guerre de ce médecin d'octobre 1914 à sa disparition

Jean Norton-Cru place le livre du docteur Paul Fiolle en classe III (sur 6). Il lui reproche essentiellement d'avoir été quelque peu remanié. Cet ouvrage est en effet paru en 1917 et sa publication n'est pas le fait de l'auteur, tué sur le front de la Somme le 2 juillet 1916. Ce sont donc ses proches qui ont mis en page et édité ce témoignage à partir d'un carnet de

souvenirs rédigé par cet aide-major et retrouvé dans ses affaires après son décès. Il est probable que ce texte ait été quelque peu arrangé pour passer dans les mailles du filet de la censure.
Dans sa fiche critique du livre de Paul Fiolle, Norton-Cru relève cependant avec bienveillance un passage de l'ouvrage, celui qui est cité dans l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre* (*et que nous reprenons ci-dessous*) et où ce médecin, proche de ses hommes, pourfend, avec ironie puis véhémence, le portrait que font du simple combattant certains éditorialistes, journalistes ou propagandistes.

Le Poilu

« Poilu ! Que de bêtises on écrit en ton nom ! Ceux-là qui t'ont dépeint, qui t'ont donné cette âme fanfaronne et bavarde par quoi désormais l'on te caractérise, n'ont pas connu ton cœur pitoyable et humain de pauvre bougre. Ils t'ont, ces visionnaires, décrit de « chic » et selon leur imagination fantaisiste, t'ont campé comme pour satisfaire aux sentimentalités de concierges, l'on campe un héros de roman-feuilleton.



« Poilus » en ligne – Fonds Michel Piéto.

Le poilu classique est impavide, jamais il n'a connu la peur, ah ! mais non ! Le danger, il s'en contrefiche. Au contraire, ça l'excite ! Il faut voir son air navré lorsque, par ordre, il doit prendre quelque repos. Le poilu classique est spirituel, surtout au moment critique, et la gerbe de l'obus qui

explose sur sa tête est moins fournie que la gerbe de plaisanteries par quoi elle est saluée. Chacun sait d'ailleurs que les obus allemands n'éclatent pas, ou si rarement que c'est pitié …

Le poilu classique est ingénieux : il n'y a qu'à voir ses cagnas, les cases où il couche et qu'il a construites lui-même, de véritables chambres, ma chère ! et confortables … On y passerait sa vie …

Le poilu classique est propre : il n'a pas de poux lui, comme son voisin d'en face … etc.

Imbéciles !

Comme je t'aime mieux, ô mon pauvre poilu, tel que tu es, tel que depuis un an de vie commune tu m'es apparu ! Comme je t'aime mieux, plus misérable, plus douloureux, plus humain, plus grand aussi …

Si, le poilu a des poux ! Et s'il en a, c'est qu'il ne peut pas faire autrement, c'est qu'il lui est à peu près impossible de s'en débarrasser. Et puis, je puis vous assurer que ça l'embête.

Et lorsque quelqu'un viendra vous dire que les tranchées sont un lieu de délices, répondez-lui de ma part qu'il propage une stupidité. Qu'il vienne donc, celui-là, dans la longue nuit froide, guetter aux créneaux, ouvrir sur l'obscurité dense ses yeux qui s'écarquillent pour ne pas se fermer, alors que le sommeil pèse sur ses paupières. La pluie tombe, le poilu tend le dos, qu'abrite mal un carré de toile cirée, ses doigts se crispent sur le fer glacé du flingot. Il ne sait s'il vaut mieux rester là immobilisé, ou s'il aura moins froid en remuant ; mais s'il s'avise de battre la semelle, ses pieds, dans la boue liquide, clapotent en projetant des gerbes d'eau sale.

Le poilu ne se plaint pas, mais, lorsqu'il entend raconter sur les tranchées les stupidités dont on abreuve le public, ça le crispe !

Le poilu est un homme, et non une brute, il a l'instinct de la conservation ; il consent à mourir, il ne désire pas la mort. Les marmites l'embêtent et il a horreur des balles, car la bravoure ne consiste pas à n'avoir peur de rien, mais bien plutôt à réfréner sa terreur, à marcher malgré elle …

Un jour, j'ai vu partir des soldats que l'on envoyait à la mort. Ils le savaient, on les avait avertis. Ils devaient attirer sur eux le feu des mitrailleuses ennemies, les occuper un instant. Au moment de sortir de la tranchée, j'ai vu que les yeux de plusieurs étaient remplis de larmes. Elles coulaient sur leurs joues et ils ne les cachaient point. Ils aimaient leurs enfants, ces poilus ! Au signal, ils sont tous partis, tous sans une hésitation, vers la mort …

Comme elles sont loin les histoires de Rosalie, et autres fantaisies à l'usage des embusqués ! Et combien elles apparaissent navrantes, vues d'ici, de loin et de haut ! Vous ne savez pas, soit ! Et bien taisez-vous, taisez-vous donc !

Et toi, poilu, sache qu'au milieu de tes misères, de tes angoisses, de tes faiblesses même, tu es plus grand et plus beau, et plus noble, qu'auréolé de cette gloire de clinquant dont on a voulu parer ta simplicité glorieuse. »

Olivier DIRAISON-SEYLOR, du scandale à la gloire

par René RICHARD et Jacques ROIGNANT

Olivier DIRAISON-SEYLOR est aussi cité dans l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre* (Amiens, Malfère, tome 2, pp. 230-235). Cet auteur n'a laissé aucun témoignage de sa guerre. On peut supposer cependant que cet écrivain alors renommé ne fut pas sans écrire à ses proches ou sans jeter quelques notes sur un carnet.
Faute d'écrits sur la guerre, nous nous intéresserons au personnage qui est bougrement original[2].

[2] Nos sources principales ont été : Bruneau Jean-Baptiste, « Un Breton contre la marine de la Belle Époque », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 123-2, 2016, pp.55-82 - Nogaret Christine, « Un Finistérien au Panthéon, Olivier Diraison-Seylor (1873-1916) », *Le Lien du Centre généalogique du Finistère*, décembre 2022, n° 164, pp. 5-8. – La fiche de la matricule militaire d'Eugène, Jules, Olivier Diraison (AD du Finistère) – Les divers historiques du 87e R.I.T., 402e R.I., 97e R.I.A et 106e B.C.P. – Les fonds d'état-civil

Eugène, Jules, Olivier DIRAISON est né le 31 juillet 1873, à à Plouescat (Finistère) où son père était notaire (plutôt clerc d'avoué), Après ses études secondaires au collège de Morlaix puis au lycée de Brest, le jeune Olivier (prénom qu'il adoptera) entre à l'École Navale en 1891. Le 5 octobre 1894, il est aspirant. Le 1er janvier 1894, il navigue sur le croiseur *Duguay-Trouin* (division navale du Pacifique). Il accède au grade d'enseigne de vaisseau le 5 octobre 1896. En juin 1897, il embarque sur le cuirassé *Le Formidable* (escadre de la Méditerranée). Le 1er janvier 1899, il intègre l'équipage du croiseur *Fabert* (division navale de l'Océan Indien). Puis ce sera le contre-torpilleur *Dunois* (escadre de la Méditerranée). En 1901, il est admis à l'école des officiers torpilleurs sur l'*Algésiras*. La fonction d'officier de marine l'intéresse en fait modérément et, si les différentes notations de ses supérieurs insistent sur son intelligence, elles déplorent aussi son dilettantisme et même son « mauvais esprit ». Il faut cependant noter le témoignage officiel de satisfaction qui lui fut décerné le 30 septembre 1898 « *pour avoir dirigé dans des circonstances difficiles le travail de sauvetage du matériel du* La Pérouse ... Il « *a eu dans ce service les deux pieds brûlés par le soleil et l'eau de mer au point d'être obligé de garder l'immobilité pendant un temps assez long* ».

S'il est jugé par ses supérieurs trop impliqué dans sa fonction d'officier de marine, c'est qu'il est habité par une autre passion, celle de l'écriture. En 1900, il fait paraître une série d'articles sur « Les femmes de Madagascar : passades lointaines » dans *La Vie parisienne*. En 1901, aux éditions Félix Juven (Paris), sous le nom d'emprunt d'Olivier Seylor (pour *sailor*, marin), il est l'auteur d'un roman à clefs, *Les Maritimes, Mœurs candides.* Il y décrit crûment la société maritime de Toulon avec ses travers, ses vices, ses frasques, ses castes, ses incompétences, ses compromissions … Ces descriptions et ces révélations constituent un véritable pavé « dans la mer » que sa hiérarchie et l'ensemble des officiers de marine, explicitement mis en scène et en cause (les noms d'emprunt des personnages du roman sont facilement traductibles car ce sont la plupart du temps de grossières contrepèteries, comme il était d'usage dans la marine de ce temps-là) ne lui pardonnent pas. Il s'ensuit pour l'enseigne de vaisseau deux sérieuses conséquences.

Le 11 décembre 1901, il comparait d'abord devant un conseil d'enquête composé d'un contre-amiral, d'un capitaine de vaisseau, d'un capitaine de frégate, d'un lieutenant de vaisseau et d'un enseigne de vaisseau. Après son interrogatoire, ce jury prononce une sanction de mise en réforme sans emploi dans la marine, sans possibilité de rappel à l'activité et sans pension. Ce verdict qui évince l'enseigne Diraison de la marine est entériné, le 2 janvier 1902, par le ministre de la Marine.

Une deuxième conséquence aurait pu être bien plus préjudiciable au « condamné ». Celui-ci est en effet assigné en duel par cinq des officiers qui se sont reconnus dans des personnages douteux du livre. Olivier Diraison y écopera de quelques blessures légères mais cette séquence vengeresse s'interrompit rapidement car les éventuels autres plaignants s'aperçurent que c'était se faire aussi une dangereuse publicité.

Si la marine a fait le ménage en ses rangs, elle a aussi fait une belle réclame gratuite à l'ouvrage et fait connaître son auteur. Revenu à la vie civile, Olivier Diraison-Seylor (nom qui est désormais le sien), tout en œuvrant dans l'administration coloniale (surtout en Indochine), se consacre surtout à la littérature. Il écrit plusieurs romans parus souvent en feuilleton dans divers journaux (*Gil Blas*, *La Petite République*, *L'Aurore*, *Comœdia*, *La Dépêche d'Orient* …). Bien que toujours plus ou moins polémistes et même pamphlétaires, ces romans n'eurent point le succès des *Maritimes*. Olivier Diraison-Seylor est bien oublié aujourd'hui et restera surtout l'auteur d'un seul ouvrage, *Les Maritimes*.

Pendant toute la période qui sépare l'année du scandale, 1901, et la guerre de 1914, l'existence d'Olivier Diraison-Seylor ne fut pas exempte de tempêtes. Il y eut bien sûr sa mise à l'écart de la marine et ses duels. Il supporta aussi nombre d'ennuis ou drames familiaux. Il y eut d'abord son conflit avec son père qui avait abandonné sa charge de « notaire » et chercha à vivre à ses crochets. Il y eut ensuite son divorce : le 2 juillet 1900, à Toulon, il avait épousé la fille d'un capitaine de vaisseau, Élizabeth, Charlotte, Aurélie Lafon. Le couple eut un enfant, Alain, né à Paris le 2 mai 1902. À la naissance de ce fils, Olivier Diraison-Seylor n'est plus présenté comme officier de marine mais comme homme de lettres. L'entente entre les deux conjoints ne

---

des archives départementales du Finistère, de la Seine et du Var – Plusieurs journaux (*Gil Blas, Le Petit Parisien, Le Figaro, Ouest-Éclair, L'Aurore* etc.) sur le site de la BNF-Gallica. Nous remercions également Jean-Pierre Cotte pour ses recherches généalogiques et Michel Porcher pour celles qu'il a réalisées au S.H.D. de Vincennes.

dura pas. Une procédure de divorce fut engagée en 1904 ; elle fut clôturée par un jugement du tribunal civil de Paris en date du 11 août 1904, jugement confirmé par le même tribunal le 28 décembre 1904 et qui donnait la garde de l'enfant à Olivier Diraison avec des droits de visite pour la mère. Devant rejoindre l'Indochine, le père dut autoriser son ex-épouse à garder le jeune Alain. S'ensuivit un long conflit lorsqu'il voulut récupérer son fils avec projet de l'emmener avec lui en Asie. Le 5 mai 1907, une femme se prétendant mandatée par la grand-mère paternelle vint chercher le jeune Alain que le nouveau mari de sa mère (Elizabeth Lafon s'était remariée avec Paul Marsaux, avocat), sans défiance, lui confia. Mais le garçon ne fut point reconduit au domicile maternel comme il avait été convenu. Il s'agissait donc d'un véritable rapt dont les journaux nationaux se firent l'écho en juillet 1907 (voir en particulier *Le Figaro* du 12 juillet 1907). Il apparaît qu'Olivier Diraison-Seylor tirait les ficelles de cet enlèvement. Pendant des semaines, il parcourut l'Europe avec son fils et s'apprêtait à l'emmener avec lui au Laos quand la police retrouva l'enfant chez sa grand-mère paternelle, ce qui fut également révélé par la presse nationale (*Le Petit Parisien* du 25 août 1907). Au mois de janvier 1908, celui qu'on nommait « l'auteur des *Maritimes* » fit de nouveau indirectement la une des journaux régionaux et nationaux. En effet son père, Nicolas Diraison, installé comme « avocat » à Loudéac (Côtes-du-Nord) défraya la chronique nécrologique. Interpellé par la gendarmerie après avoir perturbé bruyamment une séance de cinématographie et mis en cellule, il mit le feu à ce « violon » dans des circonstances mal élucidées et y décéda, asphyxié et grièvement brûlé. Sa mort fut enregistrée par l'état-civil de Loudéac sans autre procédure. Enfin, en 1913, le jeune Alain Diraison décéda, mais on ignore dans quelles conditions.

Vint alors la Grande Guerre. Olivier Diraison venait juste de fêter ses 41 ans quand le conflit se déclencha. Il aurait pu échapper à la mobilisation comme le firent beaucoup de vieux conscrits de la classe 1893. Il ne se déroba pas. Mieux, il s'engagea. D'abord, il tenta sa chance pour rentrer dans la marine. Celle-ci, qui n'avait sans doute pas oublié le scandale qu'il avait provoqué, le refusa. Sa fiche matricule rappelle qu'il avait été rayé des contrôles de la marine le 1er janvier 1902 « par mesure disciplinaire ». Officiellement démissionnaire de son grade d'enseigne de vaisseau de 1ère classe le 10 avril 1915, il se tourna vers l'armée de terre. Après de longs mois de démarches, il est admis à combattre dans l'infanterie. Le 24 avril 1915, il rejoignit comme simple soldat le 87e Régiment d'Infanterie Territoriale soit dans les Flandres (1er Bataillon) soit dans l'Oise (2e bataillon). D'être un « pépère », un « pousse-cailloux » ne le satisfaisait pas et il parvint à passer dans un régiment combattant. Le 10 mai 1915, il est appelé au tout nouveau 402e R.I. en formation au camp de la Valbonne. Il ne fut pas au front avec cette unité. Le 22 juin 1915, il est transféré au 97e Régiment d'Infanterie Alpine, en position en Artois. On peut penser qu'il participa avec cette unité à la vaine et sanglante offensive du 25 septembre 1915. Le 19 octobre 1915, il est nommé à l'ordre du régiment : « *S'est distingué dans l'exécution de plusieurs missions dangereuses. A montré le plus grand calme et le plus grand sang-froid pendant les bombardements des 4 et 5 octobre 1915.* » Cette citation comportait l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze. Ainsi remarqué par sa hiérarchie pour son audace et ses qualités de commandement, le 24 octobre 1915, il gagne sur le terrain ses galons de sous-lieutenant. Le 3 février 1916, il est muté dans une troupe d'élite, au 106e Bataillon de Chasseurs à Pied, qu'il retrouve dans son cantonnement de Magnicourt/Canche (Pas-de-Calais). Il est donc loin d'être « planqué ».



Eugène Olivier Diraison en uniforme de chasseur – *Journal de la Grande Guerre*, site https ://reims1418.wordpress. com

Par ailleurs, il est rapidement promu au grade de lieutenant, le 20 avril 1916, À la mi-juin 1916, le 106e B.C.P. est

engagé dans la fournaise de Verdun, dans le secteur de l'ouvrage de Thiaumont, Le 17 juin, les combats font rage. Chef d'une section de la 4e compagnie du capitaine Costantini, le lieutenant Diraison-Seylor est au cœur des affrontements. Ce qu'il lui advint alors est révélé par sa citation à l'ordre de la 2e armée (J.O. du 28 octobre 1916) : « *Ancien officier de marine engagé pour la durée de la guerre. Ayant gagné au feu ses galons de lieutenant et une citation, a entraîné sa section à l'assaut du bois Nawé, près Thiaumont (Meuse) le 17 juin 1916, avec le plus complet mépris de la mort. La main traversée d'une balle, a continué à progresser jusqu'au moment où il fut atteint d'une blessure au ventre. Tombé dans un trou d'obus, a demandé le mousqueton d'un mitrailleur et a continué à tirer jusqu'à ce que l'ennemi l'eût achevé à coups de grenades.* »

Étrange destin : interdit de combattre sur l'immensité des océans, l'ex enseigne de vaisseau Eugène, Jules, Olivier Diraison trouva une mort héroïque dans la fange d'un trou d'obus de Verdun. Il y gagna la Légion d'honneur à titre posthume et la gloire d'un nom d'écrivain-combattant gravé sur les murs du Panthéon …

Août 1914 – Un épisode de la mobilisation à Saint-Pierre-et-Miquelon ou le retour précipité des terre-neuvas par Jacques ROIGNANT

En ce début de guerre, la campagne 1914 des terre-neuviers fut marquée par un évènement de caractère dissonant, très rarement évoqué dans l'Hexagone, ayant trait à la mobilisation des hommes en situation de pêche dans ces mers lointaines.

Pour mieux cerner l'importance que revêtait l'industrie des grandes pêches sur les Bancs de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon[3], il importe de connaître au moins le nombre de navires participant à cette campagne ainsi que celui des pêcheurs embarqués à leurs bords. Le tableau suivant a été dressé d'après un état des armements, établi par le Comité Central des Armateurs de France pour l'année concernée, enregistrant pour l'ensemble, métropole et Saint-Pierre, 272 navires montés par 7 868 hommes.

Armements métropolitains (ordre alphabétique des ports)

Ports d'armement	Nombre de navires	Nombre d'hommes
Arcachon (vapeurs)	3	101
Binic (voiliers)	6	159
Boulogne/Mer (vapeurs)	15	547
Cancale (voiliers	16	464
Dahouët(voiliers)	3	93
Fécamp (vapeurs)	2	65
Fécamp (voiliers)	46	1424
Granville (voiliers)	15	417
Le Havre (chaloupe à vapeur)	1	27
Paimpol (voiliers)	10	285
Saint-Malo—Saint-Servan (voiliers)	131	3836
	248	7418

Soit 227 voiliers pour 21 navires à vapeur.

Armements de St-Pierre-et-Miquelon

Port d'armement	Nombre de navires	Nombre d'hommes
Saint-Pierre (voiliers)	24	450

A noter que sur ces 24 navires, 19 étaient armés par les puissants établissements La Morue Française et Sécheries de Fécamp, *également implantés à Saint-Malo.*

Les chiffres cités dans un article paru dans le quotidien la *Dépêche de Brest*, le 10 avril 1914, ne semblent pas démentir, à quelques unités près, ceux du Comité des Armateurs : *« L'armement pour Terre-Neuve. – Le port de Saint-Malo a armé 131 navires montés par 3 837 hommes. Le vapeur* Californie *a emporté 650 hommes*

[3] Plateaux sous-marins dont la faible profondeur permettait la pêche à la morue, alors prolifique, à la ligne ou au chalut.

destinés aux 29 goélettes coloniales[4] *et aux grèves de Saint-Pierre … Il y a, en 1914, dans les eaux de Terre-Neuve 20 chalutiers et 227 voiliers … . »*

Pour sa part, le journal *Ouest-Éclair*, dans son édition du 25 mars 1914 annonce que le *Californie* « *n'a embarqué que 643 hommes* » à Saint-Malo. Le 16 avril, il avance également le chiffre de 227 voiliers sur les bancs de Terre-Neuve et le 8 mai, il donne la liste des 24 navires qui composent l'armement local saint-pierrais.

En août 1914, les eaux de Terre-Neuve ayant été soudainement désertées à la suite de la déclaration de guerre, vont commencer les rapatriements sur le sol de France, bien que tous ces hommes ne soient pas mobilisables.



PÈCHEURS FRANÇAIS A LA MAISON DE SAINT-PIERRE

Service Historique de la Défense, département de la Marine, Brest

Pour les navires en pêche, dont la plupart des capitaines obéirent, bon gré mal gré parfois, aux instructions données par le chef de l'Inscription Maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon et qui étaient de rejoindre expressément la France, dès le 26 août, à Saint-Malo et Saint-Servan, une soixantaine de morutiers avaient déjà ainsi rejoint leur port d'attache[5].

[4] En fait 24.

[5] La presse régionale signale le retour prématuré de ces morutiers, tel cet article paru dans l'*Ouest-Eclair* du 27 août 1914 :« *Saint-Malo, 26 août. – La mobilisation ne devait pas toucher nos terre-neuvas, du moins jusqu'au retour habituel des Bancs, en octobre et novembre. À la demande du Syndicat des Armateurs, le Gouvernement en avait ainsi décidé, mais cette notification ne dut sans doute pas parvenir à temps sur les Bancs où, dès les premiers jours d'août, on avait appris la nouvelle de la guerre.*

De nombreux navires, la presque totalité, s'étaient déjà mis en route pour regagner la France et une soixantaine d'entre eux sont arrivés à Saint-Malo et Saint-Servan. Les autres ne tarderont pas à les rejoindre. Les marins-pêcheurs ainsi disponibles vont en grande partie pouvoir être utilisés pour les besoins de la défense nationale et on est certain qu'ils sauront se rendre utiles.

L'un des navires rentrés, le Georges-André*, avait rencontré dans l'Atlantique un vapeur allemand transformé en croiseur qui lui intima l'ordre d'arrêter. Le terre-neuvier obéit et il allait être capturé quand le paquebot allemand, apercevant un quatre-mâts anglais, l'abandonna pour courir sur ce dernier. Le* Georges-André *put ainsi s'échapper ; il rencontra ensuite un croiseur anglais qui, mis au courant de l'incident, partit à la recherche de l'Allemand*.

Pour les marins embarqués sur les « goélettes coloniales »' comme les dénommait la presse, et pour les graviers[6] qui étaient partis par le vapeur au mois de mars, les malades, etc., il fallut réquisitionner des navires en escale ou en transit à Saint-Pierre pour le rapatriement.

Un aperçu des faits et des incidents qui se déroulèrent au chef-lieu de l'Archipel, conséquemment au flottement dans les décisions ministérielles de ce début août, est relaté dans une série d'articles, parus sous la signature de M. Émile Sasco[7], publiés dans le bulletin du Foyer Paroissial de Saint-Pierre, concernant les numéros de février, mars, avril et mai 1940, sous ce titre *La vie à Saint-Pierre-et-Miquelon pendant la Grande Guerre 1914-1918*. Sont reproduits ci-dessous quelques extraits du récit qu'il en fît, témoignage des heures qu'il avait alors vécues :

***« 1er aout**. – Guerre imminente. Câblogramme ministériel au chef de la colonie. L'enveloppe cachetée contenant les ordres de mobilisation est ouverte.*

L'un de ceux-ci lui prescrit, en cas de guerre imminente, de réquisitionner et d'envoyer sur les bancs des chalutiers ou tout autre bâtiment à vapeur à marche rapide pour ordonner à tous les navires pêcheurs qu'ils pourront atteindre d'appareiller sur le champ pour la France.

Les chalutiers Jupiter[8] *et* Afrique II*, présents sur rade, sont désignés et prennent aussitôt la mer pour accomplir leur mission.*

Dans la nuit du 1er au 2 août, un nouveau câble annonce que le Président de la République a décrété la mobilisation générale en France et aux colonies. Les ordres de mobilisation sont affichés au petit jour, en même temps que le tocsin, le sinistre tocsin, éparpille dans les airs ses lugubres appels. Les portes, les fenêtres s'ouvrent. Ce n'est pas le feu, mais la guerre. On s'y attendait. Il fait un temps superbe. Les rues s'emplissent rapidement ; on se hâte vers les affiches, ces longues feuilles qu'on lit à haute voix, comme pour mieux se pénétrer de leur substance. Des exclamations s'échappent de bien des bouches, surtout des femmes. Mais la masse reste calme … .

***2 août**. – Grande animation sur les quais où la foule s'assemble. En effet, l'administrateur, exécutant à la lettre les ordres de mobilisation, ordonne le départ dès ce même jour, pour la France, d'une vingtaine de long-courriers et de chalutiers. Mais aucun de ces bâtiments n'était en état de reprendre la mer sur le champ*[9]*. Chez les uns, les soutes à charbon étaient vides, ou bien les chaudières avaient besoin de réparation. Enfin, il y avait des voiles à enverguer, de l'eau, des vivres à embarquer. Ce ne fut donc pas sans peine et après de nombreuses discussions, parfois sans aménité, que les capitaines obtinrent de surseoir à leur départ.*

*Mais voici que le **4 août** le ministre de la Marine donnait l'ordre au chef des établissements de suspendre la levée des inscrits maritimes et d'enjoindre aux bateaux-pêcheurs de reprendre leurs opérations de pêche.*

Le Jupiter *et l'*Afrique II *n'étaient pas revenus de leur croisière. Il fut assez facile d'aviser ce dernier, muni de la T.S.F., d'avoir à donner un contrordre aux bâtiments qu'il avait pu rencontrer dans son secteur ;*

La pêche ayant été interrompue sur les Bancs au moment où elle commençait à être assez fructueuse, la campagne 1914 peut être considérée comme à peu près perdue, la première pêche ayant été médiocre dans son ensemble. On ne sait encore quand rentreront les pêcheurs des goélettes coloniales. »

À noter que le *Georges-André* fut le premier trois-mâts goélette malouin à rencontrer un corsaire ennemi. Malheureusement, il fut coulé par le sous-marin allemand *UB-19*, le 9 septembre 1916.

D'autre part, *l'Ouest-Eclair* du 10 octobre 1914 signale le retour à Saint-Malo de 115 navires de pêche de St-Malo et St-Servan, 16 autres y étant encore attendus. Il y a également 1 de Fécamp, 9 de Cancale, 10 de Granville, 1 de Paimpol et 1 de Saint-Pierre.

[6] Adolescents ou jeunes hommes employés pour faire sécher les morues sur les graves, bords caillouteux du rivage de l'île. Travail extrêmement pénible (beaucoup de décès) et mal rémunéré.

[7] Émile Sasco, né à Saint-Pierre le 11 octobre 1865, y fit carrière dans l'administration judiciaire comme greffier du tribunal. Il est mort le 19 août 1944. À la retraite, ce passionné d'histoire fut à l'origine de l'organisation d'un service d'archives à Saint-Pierre.

[8] Ce que confirme le rapport établi par le capitaine du *Jeannette* de Saint-Malo, qui déclare : *« … Le 7 août 1914 au soir étant en pêche sur le grand banc de Terre-Neuve, par 44°30' N – 32°06', le chalutier* Jupiter *m'a remis un ordre écrit d'avoir à rallier immédiatement un port de l'Atlantique ou de la Manche vu la guerre imminente entre la France et la Russie contre l'Allemagne et l'Autriche. J'ai appareillé immédiatement et fait route sur Saint-Malo où je suis arrivé le 23 août 914 … . »* (René Richard et Jacques Roignant, *Les navires des ports de la Bretagne provinciale coulés par faits de guerre, 1914-19188*, Volume 2, page 110, 2012. Association Bretagne 14-18).

[9] Saint-Pierre était le port d'escale des pêcheurs banquais pêchant sur les Bancs. Les morutiers venaient y relâcher à diverses reprises pendant la campagne pour le ravitaillement en vivres et en sel, pour les réparations s'il y avait lieu, pour renouveler la boëtte (appât pour les lignes de pêche), pour y déposer les malades, pour y débarquer le produit de la pêche destiné aux ateliers de séchage de la morue, éventuellement prendre le courrier.

mais le Jupiter, *dépourvu de radio, continua sa mission. Si bien que la plus grande partie des navires ou chalutiers en pêche levèrent l'ancre, en route pour la France. Leur arrivée à Saint-Malo fut, paraît-il, sévèrement critiquée en raison de ce fait qu'elle diminuait le ravitaillement de la métropole et causait un préjudice considérable à l'armement à la grande pêche.*

À bout de vivres et de sel, quelques goélettes de Saint-Pierre, armées avec des équipages métropolitains et plusieurs navires de Saint-Malo et autres ports de France, touchés par le contrordre, durent revenir dans notre port pour s'y ravitailler … .

Lorsqu'il leur fut donné connaissance de la décision leur prescrivant de retourner sur les bancs, tous les équipages de ces différents bateaux refusèrent nettement d'y déférer.

Les hommes dégagés de toutes obligations militaires s'écriaient : « **Nous serons plus près de nos enfants partis au front. Nous serons plus utiles pour le ravitaillement des armées en nous occupant des récoltes plutôt que de pêcher la morue.** » *Les jeunes, non encore en âge d'être mobilisés s'exclamaient :* « **Nous nous engagerons !** »

Tous les efforts tentés par l'autorité maritime et les armateurs intéressés restèrent vains. Il fut impossible de leur faire comprendre qu'il y avait utilité incontestable à pourvoir le ravitaillement de la métropole en poisson ; que c'était là inévitablement une façon de servir la mère-patrie. On les menaça même du tribunal maritime. Rien n'y fit. Aucun de ces arguments ne put faire fléchir leur résolution.

En fin de compte et devant tant d'obstination, les armateurs se virent, malgré eux, obligés de renoncer à poursuivre la campagne.

Ajoutons que, pendant la huitaine que durèrent ces palabres, ceux-ci n'eurent aucune répercussion fâcheuse sur les habitants ; la tranquillité publique n'en fut pas troublée par ces gens simples, qui, en somme, par patriotisme, refusaient d'obéir. C'était quelque peu paradoxal, mais que faire ? Et tous ces marins partirent sur divers bâtiments, en dépit d'installations insuffisantes, tant sous le rapport du confortable que sur celui de l'hygiène.

En exécution d'un ordre ministériel du 2 août 1914, le chef de l'Inscription maritime[10] *était chargé d'assurer l'embarquement à destination de la France de tous les métropolitains susceptibles d'être mobilisés. C'est ainsi que levèrent l'ancre, à destination de Brest, les* ***7 et 9 août,*** *les chalutiers* Jeannette *et* Augusta *emportant 2 officiers et 37 réservistes dont plusieurs avaient fondé leur foyer dans la colonie. Partait en même temps le navire-hôpital* Sainte-Jeanne, *commandé par le regretté lieutenant de vaisseau Mahéas, avec de nombreux blessés en traitement à l'hôpital local.* **»**

Par ailleurs, une autre source consultable a été mise en ligne par « l'Arche, Musée et Archives de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon » intitulée *« Les poilus de St-Pierre-et-Miquelon - La Grande Guerre : le contexte local »* évoquant beaucoup plus succinctement et un peu plus confusément quelques points relatés ci-dessus :

« *Le 2 août 1914, à l'annonce de la mobilisation, l'administrateur par intérim des établissements de Saint-Pierre-et-Miquelon réquisitionne les chalutiers* Jupiter *et* Afrique II. *Le premier se rend sur le Bonnet Flamand et le Grand Banc, le second part en direction du Banquereau et le Banc de Saint-Pierre. Leurs ordres sont précis : intimer aux capitaines d'abandonner la mer et se rendre en métropole. Ce ne sont pas moins de 120 navires qui sont ainsi sommés par le* Jupiter *d'abandonner la mer. Le lendemain 3 août, le* Sans-Gêne *est invité à quitter le port de Saint-Pierre pour (la) France. Alors que trente-deux métropolitains partent par le chalutier* Jeannette *le 6 août, le même jour, un contrordre du ministère invite les autorités maritimes locales à maintenir les navires pêcheurs sur les Bancs car la levée n'atteignait pas les inscrits maritimes. Ceux qui peuvent encore être prévenus continuent leur pêche et font escale à Saint-Pierre au mois de septembre. Là, des mouvements d'humeur se manifestent, nombre de marins refusent de retourner sur les Bancs et souhaitent regagner la mère-patrie. Des débarquements disciplinaires sont opérés, mais, rapidement, l'administration locale prend des dispositions pour rapatrier les récalcitrants dans leurs foyers. »*

Le texte se termine ainsi : *« le 3 février 1915, le* Chicago, *paquebot transatlantique en provenance de New-York, quitte Saint-Pierre pour emmener vers la France un premier contingent de mobilisés saint-pierrais et miquelonnais (environ 350 hommes). D'autres départs auront lieu jusqu'en 1917, la plupart en transit par le Canada, qui concerne une centaine d'hommes, locaux et métropolitains. Pour mémoire, le recensement de*

[10] De Saint-Pierre-et-Miquelon.

population réalisé en 1911 fait état de 4 209 habitants dans l'archipel, mais il est certain qu'au cours de la crise économique que traversait alors Saint-Pierre-et-Miquelon, ce chiffre devait encore avoir chuté en 1914. »

D'après des journaux de l'époque, on estima qu'il y eût environ 1/3 des bateaux-pêcheurs qui continuèrent la campagne, ce qui est possible, mais difficilement vérifiable.

Parmi les navires sollicités pour les rapatriements des marins-pêcheurs, on trouve par exemple, en limitant les recherches aux ports de la Manche-Ouest, le *Sans-Gêne*, de Granville, L'*Ernestine*, de Saint-Malo, mais aussi l'*Alcyon*, de Tréguier, l'*Augusta*, de Paimpol, le *Perrosien*, immatriculé à Saint-Brieuc. Les armateurs de ces navires éprouveront d'ailleurs beaucoup de difficultés à percevoir toutes les indemnités auxquelles ils pouvaient prétendre au titre de la réquisition auprès des ministères concernés, quand ils ne se virent pas opposer une fin de non-recevoir pour certaines demandes jugées parfois excessives comme par exemple celle émanant du capitaine du *Perrosien* qui avait dû se délester de ses tonneaux, faute de place pour pouvoir circuler à bord après avoir embarqué tous les passagers imposés par l'Administrateur à Saint-Pierre, contrainte dont il sollicitait le remboursement.

Augusta[11]

Goélette de 90 tx de jauge nette, immatriculée à Paimpol, appartenant au capitaine au long-cours-armateur François Le Guyader, armée au cabotage et souvent utilisée comme chasseur de Terre-Neuve ou d'Islande. Venait de Bordeaux, arrivée à Saint-Pierre le 23 juillet 1914. Reçoit un ordre de réquisition de rapatriement le 8 août 1914, « *étant donné l'ordre de mobilisation générale en date du 2 août 1914* » lui ordonnant de prendre à son bord 40 passagers en plus de l'équipage et de les conduire au port de Brest. Il s'agissait de mobilisés et de réservistes. Cette liste, établie par les autorités maritimes de la colonie, adjointe à l'ordre, comportait en fait 45 noms, cinq n'ayant pas pu embarquer parce que malades. Partie de Saint-Pierre le 9 août, elle arriva à Brest le 25 août et fut désarmée à Paimpol le 3 septembre 1914.

Perrosien

Goélette de 114,38 tx de jauge nette, immatriculée à Saint-Brieuc, appartenant à Denès Y.M. et commandée par lui. Arrivée à Saint-Pierre, venant des Sables d'Olonne, le 6 août 1914, elle fut expédiée sur Brest le 25 août 1914 ayant à son bord 7 hommes d'équipage et 87 passagers ; elle accoste à Brest le 14 septembre 1914. Dans une case de la liste des passagers, il est écrit : *« Marins débarqués par mesure disciplinaire, les frais de rapatriement sont à la charge de l'intéressé sans la caution de l'armement. »* Désarmée à Paimpol le 20 septembre 1914.

Il s'agissait, pour la plupart, de pêcheurs ayant refusé de retourner sur les Bancs début août. Ils provenaient de divers quartiers métropolitains de l'Inscription maritime et complétaient les équipages de l'armement Saint-Pierrais. Nom des goélettes d'où ils furent débarqués : *Saint-Martin – La Bretagne – J.L.C. – Xénophon – Aventure – Pandora – Périclès – Saint-Paul*, appartenant toutes à la Société La Morue Française et Sécheries de Fécamp, solidement implantée, comme on l'a vu, dans l'Archipel. Ces rapatriés disciplinaires relevaient des quartiers maritimes suivants : Cancale, Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, Binic, Paimpol, Tréguier Lannion, Concarneau (1 homme), Dunkerque (1 homme).

Alcyon

Trois-mâts goélette immatriculés à Tréguier, de 168,12 tx de jauge nette, appartenant à Geffroy Albert et Morvan Joachim, commandé par le capitaine au cabotage Morvan Joachim, armé au cabotage et désarmé à Paimpol le 22 septembre 1914. Venant de Rabat, arrivé à Saint-Pierre le 17 août 1914. Expédié sur Brest le 31 août avec 101 passagers (103 sur la liste). Finalement, il rallie le port de Paimpol le 15 ou 16 septembre 1914. Les documents consultés ne précisent pas les causes de ce changement de destination. Le *Journal de Paimpol* confirme bien l'entrée de l'*Alcyon* dans la rubrique « mouvement du port – *12 au 19 septembre, avec passagers* ». Le « manifeste des entrées » au port de Paimpol est aussi laconique (n° 26) : « *16 septembre 1916* – Alcyon – *Cap Morvan – Terre-Neuve – Passagers* ».

En bas de liste, annexée au rôle du trois-mâts goélette, figurent ces mentions : *« les numéros 1 à 81 inclus, 87, 88 et 89 ont été débarqués disciplinairement à Saint-Pierre*[12]*. Les frais de rapatriement demeurent à la charge des intéressés sans la caution de l'armement. Les numéros 82 à 86 inclus, 90 à 103 (sont) des marins débarqués de gré à gré, rapatriement fait au frais de l'armement. »*

[11] Service Historique de la Défense, département de la Marine Brest, quartier de Paimpol, registres de désarment année 1914, 5P 320 pour *Augusta* et *Perrosien*, 5P 321 pour *Alcyon*.
[12] Soit 85.

Goélettes dont ces hommes faisaient partie de l'équipage : *Adour – Albert – Anita H –Bayonnaise – France – Jean-Baptiste – Marie-Thérèse – Périclès – Rose L – Xénophon*, de l'armement La Morue Française et Sécheries de Fécamp à Saint-Pierre ; *Dictateur*, armement Théberge, à Saint-Pierre ; *les graviers* de l'armement Chuinard qui possédait par ailleurs un navire à Saint-Pierre et deux à Granville ; *François-Robert*, armement du même nom, et *Ondine*, armement La Morue Française et Sécheries de Fécamp, tous deux de Saint-Malo. Quartiers maritimes dont dépendaient ces rapatriés : Granville, Cancale, Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, Binic, Paimpol, Morlaix et Quimper.

On ne peut s'empêcher de faire état, dans cet exposé, du courrier adressé par le Ministre, Victor Augagneur, le 25 novembre 1914 au Directeur de l'Inscription maritime à Saint-Servan, dont une copie sera transmise aux quartiers concernés, courrier qui stipule :

« Comme suite à ma dépêche du 5 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli 172 procès-verbaux de débarquement disciplinaire relatifs à des marins rapatriés de Saint-Pierre-et-Miquelon par les voiliers Perrosien *et* Alcyon. *Ces inscrits maritimes, ayant refusé de continuer la campagne de pêche, ont été punis disciplinairement par l'Administrateur de Saint-Pierre-et-Miquelon et ont été rapatriés à leurs frais. À raison des circonstances et tenant compte des mobiles qui faisaient agir ces marins dont la tenue a d'ailleurs été excellente au cours des journées qui ont précédé leur rapatriement, j'ai décidé de considérer l'incident comme clos. En portant cette décision à la connaissance des intéressés, vous appellerez leur attention sur la bienveillance dont il est fait preuve à leur égard. Au surplus, vous prendrez toutes dispositions utiles pour le recouvrement des frais de rapatriement laissés à la charge de ces inscrits.»*

Pour conclure, il manque de toute évidence les témoignages émanant de pêcheurs ayant vécu ces soubresauts, dont l'apport et l'exploitation enrichiraient incontestablement la connaissance des évènements touchant aux opérations de mobilisation dans un territoire ultramarin, pour employer un terme désormais à la mode, celui de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Bibliographie

🕮 **ALFU**, *Les romanciers populaires de la Grande Guerre*, Amiens, Encrage, 2022, 1056 pages, 59€.



🕮 **AMOROS Nadine** (et Charles, Alsacien-Lorrain), *Entre les lignes, à la quête d'Isabelle, 1914-1918*, Compte d'auteur (disponible sur Amazon), 2020, 191 pages. Au journal de guerre rédigé par Charles, grand-père de l'autrice, soldat lorrain enrégimenté dans les rangs de l'armée impériale, s'ajoute le feuilleton de l'enquête menée par Nadine Amoros pour retrouver Isabelle, jeune femme de Laon que Charles avait assidument fréquentée lors des semaines de cantonnement qu'il passa dans le chef-lieu de l'Aisne (signalé par Ronan Richard).

🕮 **BRAS Jean-Philippe**, *La mort de guerre lasse. Les carnets de guerre de Paul Foucard (1914-1947)*, Paris, L'Harmattan, 2022, 414 pages, 39€.

🕮 **BRUNEL-MARCHETTI Marie**, *« … et je ne sais pas si j'aurai le bonheur de revoir cette belle Côte d'Azur », Lettres d'un poilu provençal. Correspondance d'Henri Lambert, 1914-1919*, Nice, Serre, 2022, 362 pages, 30€.

🕮 **Collectif** (direction BAREY Morgane, BOURCART Jean), *1917, l'année trouble*, Presses Universitaires de Rennes, 2019, 256 pages, 24€.

🕮 **Collectif** (direction BARRERA Caroline, CANTIER Jacques), *Sciences et cultures en temps de guerre (XIX^{e}-XX^{e} siècles)*, Portet/Garonne, Edit. Midi-Pyrénéennes, 2023, 248 p., 22€ [Nous signalons, dans cet ouvrage qui reprend les Actes du colloque de Toulouse de novembre 2020, la contribution de Ronan Richard, membre administrateur de *Bretagne 14-18* et chercheur associé au laboratoire Tempora de l'université Rennes II « Persévérer dans son être. Cultures et sciences dans les camps d'internement français (1914-1920) »]

🕮 **DALIGAULT Firmin**, *Cahiers de guerre d'un avocat normand, Les batailles de Champagne, 1915*, Avon-les-Roches, Lamarque éditions, 2023, 384 pages, 26€.

🕮 **ERNST Otto**, *La bataille du Bois Belleau vue par les Allemands* (traduction Alexandre Jochum), Paris, L'Harmattan, 2023, 104 pages, 13€.

🕮 **FALCERI Moro**, *Artistes combattants de 14-18. Une histoire de l'art testimonial*, Paris, L'Harmattan, 2022, 270 pages, 28€.

🕮 **JACQUOT Isabelle**, *Victoire dans les Balkans. L'offensive du 15 septembre 1918*, Avon-les-Roches, Lamarque éditions, 2023, 32 pages, 6€.

🕮 **LAVALLEE Christine, LLECH Colette**, *Vaux-le-Pénil, un village briard dans la tourmente de la Grande Guerre*, Lys Éditions Amatteis, 2023, 192 pages, 18€. Commander à Lys Éditions Amatteis sur le site https://77livres.com. (signalé par *Soissonnais 14-18*).
🕮 **RABUSSEAU Jean-Louis**, *Le carré militaire d'Avon-les-Roches*, Avon-les-Roches, Lamarque éditions, 2023, 56 pages, 36 pages, 6,50€.

Nous signalons deux intéressantes collections universitaires.

➔**La collection *Vécus* des éditions Encrage d'Amiens** dirigée par Scarlett Beauvalet et Philippe Nivet. Nous donnons les références de deux numéros récents.
🕮 **MASQUELIER Marie** (journal de), *Une famille roubaisienne sous l'occupation de 1914-1918*, Vécus n° 18, Amiens, Encrage, 2022, 622 pages, 39€.
🕮 **CASTA Michel**, *Un prêtre dans la Grande Guerre, journal de Léon Cristiani, infirmier militaire* suivi du *Journal du capitaine Abel Reverzy*, Vécus n° 17, Amiens, Encrage, 2022, 238 pages, 29€.

➔**La collection *War Studies* des éditions universitaires du Septentrion de Lille.**
Quatre ouvrages collectifs sont parus récemment dans cette collection :
🕮 **Collectif** (Denys Catherine, Deruelle Benjamin), *Après la bataille : mémoires et usages des champs de bataille du XVI^e^ siècle à nos jours*, War Studies, n°15, Lille, Ed. du Septentrion, 2023, 420 pages, 32€.
🕮 **Collectif** (Denis Sébastien, Rochet Bénédicte, Sené Xavier), *Naissance des cinémas militaires, 1914-1939*, War Studies, n°14, Lille, Ed. du Septentrion, 2023, 270 pages, 23€.
🕮 **HANSFIELD Nicolas, LE GAC Julie** (direction Poitras-Raymond Chloé), *Femmes en guerre, de l'époque médiévale à nos jours*, War Studies, n°13, Lille, Ed. du Septentrion, 2022, 260 pages, 23€.
🕮 **Collectif [**(Oliveira (de) Matthieu, Derrien Marie, Julien Élise)], *La vie d'après, les retours de la Grande Guerre*, War Studies, n°8, Lille, Ed. du Septentrion, 2022, 312 pages, 25€.

Extraits.

(Jean Hustach, *Brancardier à Verdun, journal inédit, juin-août 1916*, Portaparole édition, 2016)

Le petit carnet de guerre de l'instituteur, **Jean Hustach**, brancardier au 58^e^ R.I., est, dans sa sobriété et dans sa sincérité, un des meilleurs témoignages qui soit sur l'épouvante des combats de Verdun, à l'été 1916. Il y côtoya plusieurs régiments de Bretagne, dont le 48^e^, le 247^e^ et le 248^e^ R.I.. Il les évoque succinctement à quelques reprises.

(*page 37*) « **Lundi 26 juin** … Causé avec un soldat du 247^e^ (ici, il y a le 247 et le 248^e^ régiment de Bretagne, officiers cléricaux, nobles, très méchants). Il m'a dit que le colonel avait fait venir deux aumôniers pour son régiment, et qu'on obligeait les soldats à aller aux offices. Je n'en crois rien. Je ne doute nullement de la puissance réactionnaire, mais elle a des limites. Je consigne seulement, en ayant soin de bien séparer mes impressions d'avec celles des autres ; il est quelquefois très pénible de ne pouvoir mentir et d'être lié avec soi-même par un serment secret ; mais tant pis. Nous sommes conduits par le mensonge, c'en est assez pour que je le haïsse … »

(*page 40*) « **Mercredi 28 juin,** soir. Le 248^e^ était bien tranquille. Beaucoup d'hommes étaient couchés ; un officier d'état-major arrive à bride abattue ; quelques instants après, le 248^e^ part. Quelque chose de grave se prépare ; beaucoup de ceux qui s'en vont la mort dans l'âme n'auront plus de soucis ce soir, dans deux heures, peut-être avant. Quelle vie abominable ! je m'attends à un coup pareil ; je m'y attends, cela ne signifie pas que j'y sois préparé. « Verdun, école d'énergie ». L'enfer n'a jamais été une école d'énergie, que je sache ! »

(*pages 74-75*) « **Samedi 12 août**, une section du 48^e^ est avec nous ; ils ont touché des vivres de réserve pour six jours ; six jours à crever de faim, trente biscuits à cinq pour un jour ; ça et un peu d'eau, c'est merveilleux ! Ils sont là pour les attaques ; ils se forment ; c'est la troisième fois qu'ils viennent ici, il y a de quoi perdre la tête ; s'ils s'en sauvent une fois, quand le régiment est reformé, ils vont de nouveau dans l'enfer ; bref, c'est le sacrifice devant lequel on ne peut reculer, auquel on n'échappe pas ,,, »

« **Même jour, le soir,** Je viens de voir partir la section du 48e et je m'apprêtais à faire des feuillées, autrement dit des cabinets (ce qui entre dans mes attributions). Je me suis terré dans mon abri comme un chien malade à l'idée de voir partir ces pauvres gens de Bretagne et, si j'avais osé, je les aurais embrassés tous ; et j'avais envie de pleurer ! Ma compassion est certes faite de beaucoup d'égoïsme sûrement, mais je ne peux m'empêcher. Je comprends maintenant pour quoi on les a fait monter avec des vivres de réserve et sans sac. C'en est trop ! Voilà des gars qui ont fait la Cote 304 et autres et qui vont claquer demain matin devant Fleury. Ils doivent revenir, mais combien reviendront ? Y en aura-t-il un seul ? Et puis je préfère ne plus les revoir, et que les rescapés aillent directement au repos. Nous sommes menés par une bande d'assassins. Fleury est une tombe toujours ouverte, jamais comblée, tout comme Thiaumont. Après-demain le communiqué dira : " *Nous avons légèrement progressé en avant de Fleury*." … »

● Du 29 juin au 3 juillet, les 4e et 5e bataillons du 248e R.I. furent jetés dans les terribles combats pour la prise puis la défense de l'ouvrage de Thiaumont. Ce sanglant épisode de la bataille de Verdun est considéré comme capital dans l'arrêt des troupes allemandes vers la ville. Il en a coûté à ces deux bataillons 24 officiers/30 et 842 hommes tués, blessés et disparus.

● Après avoir été durement éprouvé pendant de longues semaines, au printemps 1916, dans la défense de la rive gauche de la Meuse, après un bref repos, le 48e est engagé, dès le 8 août 1916, dans la mêlée autour de Fleury et Thiaumont.

Source : Le Mer Gabriel et Prigent Julien, *Les régiments de l'Ouest dans la Grande Guerre*, Bretagne 14-18, 2010.



Fantassins français en ligne, secteur de Thiaumont – Fonds privé

BRETAGNE 14-18
Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre
Bulletin de liaison et d'information
ISSN. 1240-5396
Directeur de la publication: René RICHARD
Contacts association : Bretagne 14-18, 14-Bel Horizon, Plessala, 22 330 – Le Mené
Bretagne 14-18, 6-allée des Bruyères, 22 300 - Lannion